



Avis public d'élection

Version amendée
Vote par correspondance

Scrutin du 2 novembre 2025

Par cet avis public, monsieur Hugo Lépine, Président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 2 octobre 2025
Horaire

Lundi	De 8h30 à 12h00	De 12h45 à 16h30
Mardi	De 8h30 à 12h00	De 12h45 à 16h30
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 12h45 à 16h30
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 12h45 à 16h30
Vendredi	De 8h30 à 12h00	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**
Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou

Public notice of election

Amended version
Voting by mail

Poll of November 2nd, 2025

With this Public notice, Mr. Hugo Lépine, Returning Officer, notifies the Municipality's electors of the following:

1. The following positions are open for nominations:

- Mayor
- Councillor, seat 1
- Councillor, seat 2
- Councillor, seat 3
- Councillor, seat 4
- Councillor, seat 5
- Councillor, seat 6

2. Any nomination must be filed at the office of the Returning Officer on the following days and the following times.

From September 19th to October 2nd, 2025
Schedule

Monday	From 8:30 to 12:00	From 12:45 to 16:30
Tuesday	From 8:30 to 12:00	From 12:45 to 16:30
Wednesday	From 8:30 to 12:00	From 12:45 to 16:30
Thursday	From 8:30 to 12:00	From 12:45 to 16:30
Friday	From 8:30 to 12:00	

Attention: On Friday, October 3rd, 2025, the office will be open continuously, from 9:00 to 16:30.

3. If more than one person wishes to be a candidate for the same seat, you may exercise your voting right by going to your assigned polling station on the following dates:

Election day: **Sunday, November 2nd, 2025 from 10:00 to 20:00**
Advance polling: **Sunday, October 26th, 2025 from 12:00 to 20:00**

Should you be unable to travel for health reasons and are registered on the electoral list as a resident, you may request, until October 16th, 2025, that your Returning officer allow you **to vote in your room at**

président d’élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

a recognized healthcare facility or at your home. The same applies to your caregiver.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n’est pas sur le territoire de la municipalité.

4. You may vote by mail if your domicile is not on the Municipality’s territory.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d’élection au plus tard le 16 octobre 2025.

To vote by mail, you must submit a request to the Returning Officer by the latest, October 16th, 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés par le président d’élection à partir du 22 octobre 2025.

Voting ballots by mail will be mailed by the Returning Officer as of October 22nd, 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n’avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d’élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

If you have made a request and have not received your voting ballot, you may contact the Returning Officer to verify the conditions for obtaining them.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d’élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

Voting ballots must be received by the Returning Officer by the latest on Friday, October 31st, 2025 at 16:30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d’élection : Geneviève Beaudry-Boudreault.

5. The following person was named as Election clerk: Geneviève Beaudry-Boudreault.

6. Les adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature: Michel Grenier et Geneviève Beaudry-Boudreault.

6. The following assistants have been named to receive the nomination candidacies: Michel Grenier and Geneviève Beaudry-Boudreault.

7. Vous pouvez joindre le président d’élection ou son adjoint à l’adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :
Président d’élection
Adresse : 567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
Téléphone : 450 226-3232 #101

7. You may reach the Returning Officer or its assistant at the following address and telephone number:
Retuning Officer
Address : 567, chemin du Village, Morin-Heights (Quebec) J0R 1H0
Telephone : 450 226-3232 #101

Lieu / Location : Morin-Heights

Date : 22 septembre 2025

Signature :



Hugo Lépine, Président d’élection / Returning Officer

Donné à Morin-Heights, ce 22^{ième} jour de septembre 2025.
Le Président d’élection

Given at Morin-Heights, this 22nd day of September 2025.
Returning Officer

Hugo Lépine

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Morin-Heights, certifie que j’ai publié le présent avis aux endroits prévus par le Conseil et sur le site www.morinheights.com le 22 septembre 2025.
 Hugo Lépine, Greffier-trésorier